

# **SOMMAIRE**



## **Mairie**

- P. 4
- Horaires d'été de la mairie
- Remerciements
- Liste des délibérations votées
- Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
- Résultat des élections européennes 2024 à Penchard
- Au sujet des finances de la commune
- Devenir du site CNH
- Une sortie scolaire pour tous!

# Vie du village

P. 10

- Retour sur la chasse aux œufs de Pâques
- Les évènements organisés par le CMJ
- Inscription au repas annuel des anciens

#### Travaux

P. 12

- Nettoyage façade mairie
- Cour de la boulangerie
- Carrefour Arpent/Duquesne

#### **Enfance**

P. 13

- Retour sur le spectacle de fin d'année de l'école
- Rentrée scolaire 2024-2025
- Nouvelles élections du Conseil Municipal des Jeunes

### **Associations**

P. 17

- Les petites nouvelles du club de tennis de table du village!
- TENNIS
- ASGP (Association Sportive Gymnique Penchardais)
- ALORS

## **Tribune libre**

P. 19

- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

# Vie pratique

P. 19

- Ramassage des encombrants
- Opération Tranquillité Vacances

# LE COIN DES PENCHARDAIS

P. 19

• Poème de Marcelline DELAMARRE

## **Loisirs**

P. 20

- Les actualités de la bibliothèque de Penchard
- Jeux
- Recette : Bouchées au Surimi

## **Civisme**

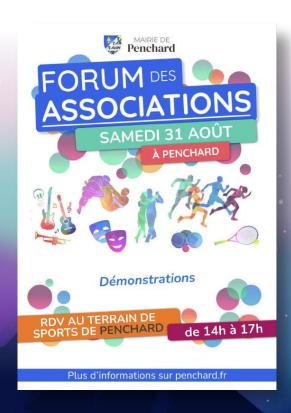
P. 15

- Sensibilisation au refus de tri : bilan positif à Penchard
- Déjections canines
- Ramassage des bacs et sacs

# Repas républicain annulé

En raison de la mobilisation liée à l'organisation précipitée des dernières élections et compte-tenu des directives préfectorales liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques, le repas républicain ne pourra pas se tenir cette année. Merci de votre compréhension.

\* Crédit photo de couverture : Frédéric **CUVEILLIER** (Penchardais) Ciel Penchardais depuis notre jardin lors de la deuxième vague des Aurores Boréales du 10 et 11 Mai 2024









'arrivée de la période estivale ne s'accompagne pas, cette année, de l'amélioration des conditions météo qui tardent à virer au beau après un printemps pour le moins très humide.

Au chapitre des mauvaises nouvelles, on peut également ajouter la séquence politique actuelle qui ouvre une période d'incertitude suite à l'annonce par le Président de la République de la dissolution de l'Assemblée Nationale. Nous sommes tous appelés à retourner aux urnes afin de renouveler les 577 députés qui la composaient. Souhaitons que le résultat de cette élection ne soit pas de nature à plonger notre pays dans le chaos, notre situation économique ayant bien besoin de retrouver un peu de stabilité.

Concernant les projets en cours, les choses avancent à leur rythme même si nous souhaiterions que celui-ci soit plus rapide. L'extension de notre école nous a réservé quelques mauvaises surprises sources de surcoût telles que la nécessité de procéder à une dépollution de la terre sur l'emprise du chantier et l'utilisation de fondations spéciales consécutives à la structure du sol. Néanmoins, le projet entre désormais dans la phase finale de conception et le permis de construire devrait être déposé au début du mois de juillet. Viendra ensuite la période de consultation des entreprises avant un début des travaux prévu pour début 2025.

Comme vous avez pu le lire sur le site internet communal, les travaux de réfection de la RD140 qui traverse notre village depuis Chauconin Neufmontiers vers Chambry, sont programmés pour la première semaine de juillet. Passées les quelques nuits de travaux, qui amèneront peut-être des nuisances sonores, nous bénéficierons d'une chaussée renouvelée ainsi que d'un nouveau plan de stationnement rue de Neufmontiers et Grande rue.

Je vous souhaite à tous un bel été, en espérant que le soleil fasse enfin un retour définitif pour que nous puissions tous profiter de vacances reposantes.

Pare ROUQUETTE.

#### **RESTONS EN CONTACT**

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au 01 64 34 10 86

## Horaires d'été de la mairie

Du **29 juillet au 16 août 2024 inclus**, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés. Ainsi, la mairie sera ouverte :

- le lundi matin de 9h à 12h;
- le mercredi toute la journée de 9h à 12h puis de 14h à 18h ;
- le vendredi matin de 9h à 12h.

Merci de votre compréhension.

# Remerciements

M. le Maire ainsi que toute l'équipe municipale remercient **Mme Hélène NOURRY** pour le don de mobilier administratif à destination de la mairie.



#### **MAIRIE**

#### Liste des délibérations votées

#### Conseil Municipal du 5 avril 2024

- ◆ DÉLIBÉRATION N°04-2024 : Budget Principal : Compte Administratif Exercice 2023
- ◆ DÉLIBÉRATION N°05-2024 : Budget Principal : Compte de Gestion Exercice 2023
- DÉLIBÉRATION N°06-2024 : Compte Administratif 2023 : Affectation du Résultat
- ◆ DÉLIBÉRATION N°07-2024 : Vote des Taux de la fiscalité directe locale : Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024
- DÉLIBÉRATION N°08-2024 : Budget Principal : Budget Primitif 2024
- ◆ DÉLIBÉRATION N°09-2024 : M 57 Délégation au Maire de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre
- ◆ DÉLIBÉRATION N°10-2024 : Attribution d'une subvention à l'ASSAD de Trilport et ses environs
- ◆ DÉLIBÉRATION N°11-2024 : Attribution d'une subvention à l'Association Fraternelle des anciens
- ◆ DÉLIBÉRATION N°12-2024 : Demande de subvention au titre du fonds d'équipement rural (FER) auprès du Département de Seine-et-Marne
- ◆ DÉLIBÉRATION N°13-2024 : Convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de transformation de distribution publique constitutive de droits réels avec ENEDIS
- ◆ DÉLIBÉRATION N°14-2024 : Révision partielle du PLU
- 🔷 **DÉLIBÉRATION N°15-2024 :** Approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

#### Conseil Municipal du 24 avril 2024

- ◆ DÉLIBÉRATION N°16-2024 : Attribution d'une subvention à l'association ALORS
- ♦ DÉLIBÉRATION N°17-2024 : Avis concernant le projet d'implantation d'une structure d'hébergement à Penchard par l'association AMALIA

# Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945



Le mercredi 8 mai dernier auprès du **Monument aux morts** de la commune, Monsieur le Maire, les élus et quelques Penchardais ont célébré la fin de la seconde guerre mondiale. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes accompagnés de quelques autres enfants de la

commune ont pu déposer une bougie à la mémoire de nos morts pour la liberté. Puis, après une minute de silence, l'hymne national a retenti.

A l'issue de cette cérémonie, la salle du Conseil municipal accueillait les penchardais pour partager un verre de l'amitié en toute convivialité.



# Permanence des élus les samedis interrompue cet été

La permanence tenue par les élus tous les samedis matin de 9h à 12h à la mairie sera interrompue cet été du samedi 13 juillet au samedi 17 août inclus.

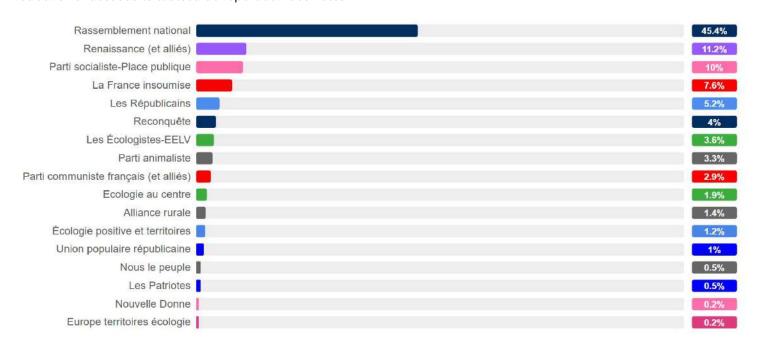




# Résultat des élections européennes 2024 à Penchard

Penchard comptait **787 inscrits** sur les listes électorales lors des élections européennes 2024. Nous pouvons nous féliciter du taux de participation car **428 votants** sont venus exprimer leur voix, soit un **taux de participation de 54,4%** bien supérieur à la moyenne nationale. (5 blancs - 2 nuls ont été comptabilisés lors du dépouillement).

Retrouvez ci-dessous le tableau de répartition des votes :



# Au sujet des finances de la commune

Le 5 avril dernier, a été soumis au vote du Conseil Municipal les différents documents budgétaires annuels de la commune. C'est un moment important puisqu'il s'agit de faire le bilan budgétaire de l'année 2023 et de voter le budget pour 2024.

Cette séance s'est tenue en présence de Monsieur BONTE, Conseiller aux décideurs locaux qui a pu également faire une présentation de son analyse comparative des comptes de la commune.

Il est regrettable que ceux qui derrière leur écran ont toujours la critique à portée de clavier n'aient pas assisté à cette présentation toujours éclairante sur la vie de la commune. Il est toujours préférable d'être bien informé pour mieux juger les actions menées...

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (fonctionnement)		
	CA 2023	CA 2022
Recettes	882 061,59 €	794 229,89 €
Dépenses	779 863,44 €	679 967,32 €
Résultats d'exercice	102 198,15 €	114 262,57 €
Report résultats 2022	401 549,91 €	287 297,24 €
Résultats de clôture	503 747,96 €	401 549,81 €





COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (investissement)		
	CA 2023	CA 2022
Recettes	61 521,91 €	72 592,39 €
Dépenses	266 343,62 €	75 538,87 €
Résultats d'exercice	- 204 821,71 €	- 2 946,48 €
Report résultats 2022	391 093,83 €	394 040,31 €
Résultats de clôture	186 272,12 €	391 093,83 €
Reste à réaliser - dépenses (sommes déjà engagées sur le budget 2023)	331 401,31 €	176 001,62 €
Reste à réaliser - recettes (sommes à encaisser sur le budget 2023)	769 508,00 €	
Reste à réaliser net	438 106,69 €	

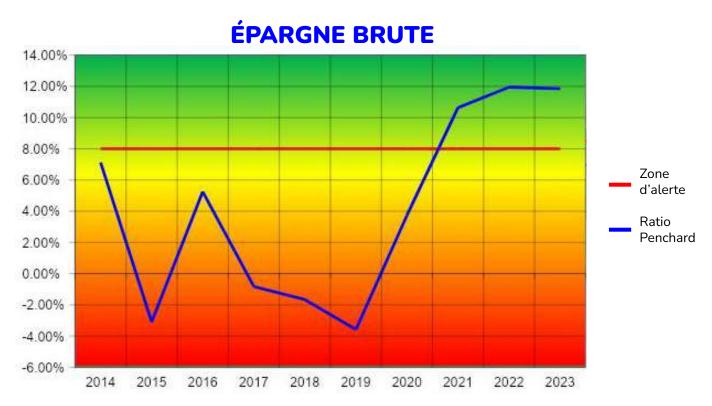
Il apparaît que depuis notre installation, les efforts pour assainir la situation financière de la commune commencent à porter leurs fruits.

Ainsi, alors que pendant plusieurs années, la commune a connu une Capacité d'Auto-financement nette (CAF) négative, (c'est-à-dire que les recettes de fonctionnement étaient inférieures aux dépenses), cette **CAF est devenue positive depuis 2021**.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAF Brute	10	17	- 7	- 157 (28)	95	124	106
CAF Nette	- 20	- 14	- 38	- 188 (- 3)	73	101	83

Ainsi, tandis que depuis des années, la commune n'arrivait pas à dégager des fonds depuis son budget de fonctionnement pour abonder, si cela s'avérait nécessaire, son budget d'investissement, il apparaît qu'en 2023, grâce aux efforts de rigueur budgétaire entamés depuis notre arrivée, la commune a pu dégager un **résultat de fonctionnement de 102 198,15 €**.

Le résultat d'investissement étant également excédentaire, il n'a pas été nécessaire de prévoir le financement de l'investissement par le fonctionnement. La somme de 503 747,96 € a pu être reportée sur le budget 2024.





Même s'il ressort de l'étude comparative que la commune de Penchard dépense beaucoup moins que les communes de la même strate, voire que les communes de même taille au sein de la CAPM, et que la commune a des capacités significatives d'endettement pour financer les investissements envisagés, ces excellents résultats ne doivent toutefois pas nous faire perdre de vue la nécessité constante de maîtriser nos dépenses.

Nous devons rester vigilants en **poursuivant nos efforts de gestion rigoureuse des dépenses**, d'autant que nous avons entamé quelques projets qui certes amélioreront notre qualité de vie dans le village, mais qui sont coûteux..

Un budget ne peut être bien construit qu'en faisant preuve d'une grande prudence.

L'inflation qui a touché notre pays a nécessairement eu un impact sur le budget qu'il a fallu construire en tenant compte de la forte augmentation de l'ensemble des dépenses.

En effet, la gestion de la commune nécessite de **faire face à un certain nombre de dépenses** qui ne sont pas toujours visibles par tous, afin que les différents services publics soient assurés.

Ainsi, la commune doit régler les crédits engagés pour la réalisation de différents projets publics (bâtiment des associations, boulangerie...).

Elle doit également engager, au titre des charges courantes, des frais pour l'entretien des différents bâtiments publics (mairie, école, salle omnisports, salle des fêtes, bâtiment multifonctions, boulangerie,, atelier municipal ...).

Cela représente des **dépenses d'énergie** qui ont été prévues à hauteur de 100 000 € cette année encore, des contrats de maintenance pour lesquels ont été budgétés 15 000 € (maintenance des extincteurs, des chaudières, de l'ascenseur du bâtiment des associations, de l'aire de jeux de l'école, ou encore de la cloche de l'église), ou des contrats de location pour lesquels a été budgétée la somme de 12 000 € (copieurs de l'école et de la mairie, défibrillateur, panneau lumineux...).

Il faut également prévoir des **dépenses pour l'entretien des voiries** qui comprend non seulement la tonte des espaces verts et l'élagage des arbres par des sociétés extérieures, ainsi que l'entretien de l'éclairage public ou la signalisation au sol des rues, mais aussi les travaux de reprise sur les rues qui n'ont pas été entretenues pendant des décennies. Ainsi, cette année, ces dépenses ont été estimées à la somme de 130 000 €.

Il faut aussi prévoir des études de sol du fait de différents affaissements qui ont lieu sur plusieurs voies de la commune, compte tenu de l'état de délabrement de nos canalisations, lesquelles relèvent désormais de la compétence de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

La commune assume des **frais de prestations de services** pour 75 000 €, en ce compris les frais engagés pour le Centre de loisirs qui s'élèvent à presque 70 000 €.

Les **charges de personnel** représentent également un poste important du budget *(371 556 €)*. En effet, ce sont 9 agents *(titulaires, contractuels ou vacataires)* qui travaillent ardemment pour vous, en mairie, à la cantine, en qualité d'ATSEM, à l'entretien des bâtiments publics, à l'entretien des espaces verts et à la sécurisation des traversées.

Au titre des **autres charges de gestion courante**, la commune contribue au Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de 20 845 € et doit verser une subvention de presque 6 000 € au Syndicat du Collège pour nos collégiens Penchardais qui suivent leur scolarité au Collège Georges Sand de Crégy-lès-Meaux.

Afin de limiter les dépenses, nous finaliserons le changement des candélabres du village. Ce projet qui a été mené en 3 phases a déjà porté ses fruits et nous a permis de faire face à l'explosion des prix de l'énergie, sans mettre en péril notre budget.

## S'agissant des travaux :

Après avoir changé la porte d'entrée ainsi que la porte de l'issue de secours de la salle des fêtes, nous avons prévu de poursuivre le **changement des fenêtres de la mairie ainsi que celles de la salle des fêtes**, ce qui peut nous permettre d'espérer des économies d'énergie dans cette salle dont la taille est nécessairement énergivore.

A cette fin, nous vous avons sollicité dans le cadre d'un budget participatif écologique initié par la région. Il suffit que le plus grand nombre de personnes clique sur les projets pour pouvoir dégager des sommes qui peuvent aller jusqu'à 10 000 € dans l'intérêt de notre environnement. Un petit clic pour des projets qui claquent!



#### **MAIRIE**

#### S'agissant de la voirie :

Le revêtement de la D140 qui traverse notre village depuis la rue de Chambry jusqu'à la rue de Neufmontiers va être refait. Ces travaux, bien que pris en charge par le Conseil départemental, vont aussi générer des dépenses conséquentes qui seront à la charge de notre commune. En effet, il s'agit de **remplacer certaines bordures** ainsi que de **créer un bout de trottoir** qui n'existait pas et un avaloir pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

### S'agissant de la sécurité routière :

Après une période probatoire de quelques mois, l'aménagement du carrefour Lucien DUQUESNE - ARPENT NOIR a pu être finalisé de façon pérenne.

Le projet de **sécurisation de la rue de Meaux** qui a fait l'objet d'une réunion publique à l'automne 2023, est toujours en cours. Nous attendons l'accord de la DDE pour l'aménagement d'un plateau ralentisseur à l'angle de la rue de Meaux et de la Grande rue. Dès que cet accord sera obtenu, le cabinet chargé de la maîtrise d'œuvre pourra lancer le marché. La somme de 252 000 € a été budgétée sur l'année 2024 pour cet aménagement qui sera aussi l'occasion d'enfin **créer un trottoir au début de la rue de Meaux**.

Nous avons également prévu d'installer différents **miroirs pour sécuriser la sortie de certaines rues** ainsi que des places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Nous poursuivrons les contrôles de vitesse réguliers et veillerons au respect des sens interdits des différentes rues du village et notamment de la rue de l'église et de la rue du Chemin vert.

# S'agissant de l'école :

Nous continuerons à apporter notre **total soutien à l'équipe éducative** pour le bien être de nos élèves penchardais, en allouant une somme de 38 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires.

Par ailleurs, cette année encore, la CAPM mettant à la disposition des créneaux pour que les élèves aillent à la **piscine tous les après-midis**, pendant deux semaines, la mairie assumera intégralement les frais de déplacement des élèves en car.

Nous avons soutenu financièrement le projet Théâtre au profit de l'ensemble des élèves de l'école élémentaire. Les jeunes comédiens ont eu le plaisir de présenter leur spectacle le 31 mai dernier devant un public conquis dans une salle idoine, grâce à la collaboration de la mairie de Saint Soupplets qui a mis gracieusement sa salle de spectacle à la disposition des enfants de Penchard.

Nous avons également permis aux enfants de l'école maternelle, une initiation à la musique avec un intervenant extérieur.

Nous avons aussi **soutenu l'association ALORS** en versant une subvention de 300 € qui a permis de financer une partie de la sortie de fin d'année pour l'ensemble des enfants de l'école à la Cité médiévale de Provins.

Pour le bien-être de nos enfants à l'école et le soulagement des enseignants et d'Anne-Sophie, nous avons **engagé une nouvelle ATSEM** qui intervient dans la 2ème classe de maternelle. Les parents ont exprimé leur gratitude face à une telle mesure.

En matière d'investissement, le projet d'**agrandissement de l'école** avance. Nous avons pu obtenir les dernières subventions espérées qui ont déjà été inscrites au budget 2024 pour un montant de 483 000 € (749 508 € ayant été obtenues sur l'année 2023).

L'architecte ayant été choisi, avec la collaboration du comité de pilotage ad-hoc composé d'élus, de représentants des parents d'élèves, d'agents communaux et d'enseignants, le projet se poursuit.

Le permis de construire devrait être déposé dans les 1ers jours du mois de juillet et les marchés lancés à l'automne.

## S'agissant des animations :

Cette rigueur ne nous empêche pas de mener des actions dont on s'efforce à limiter les coûts et qui participent à la vie du village et au mieux vivre ensemble.





Depuis 2020, nous organisons, un barbecue républicain pour le 14 juillet lors duquel la mairie offre l'apéritif à tous les Penchardais présents. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les nouveaux arrivants.

En 2023, en prévision des JO, nous avons organisé les premières olympiades Penchardaises autour de différents défis sportifs ou culturels qui ont créé un vrai lien entre les générations. Tous les participants ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver autour de ces activités qui se sont avérées très fédératrices.

Nous fêtons Noël, avec le **concours des illuminations**, le **passage du Père Noël** et la traditionnelle photo offerte aux enfants par la mairie. Nous célébrons nos dynamiques ainés grâce à un **déjeuner convivial** et par la **distribution d'un colis**, à Noël.

La municipalité **soutient également les différentes actions du CMJ**, en lui apportant une aide financière, avec la soirée des ados pour Noël, le rallye nature, le rallye photos...

On souhaite pérenniser ces actions qui, on l'espère, devraient chaque année mobiliser davantage. A l'heure où la société se montre de plus en plus divisée, on espère que notre village passera outre les différents clivages.

Ainsi, pour l'année 2024, le budget de fonctionnement s'élève à la somme de 1 367 373 €, avec un virement à la section d'investissement d'un montant de 241 672 € tandis que le budget d'investissement s'élève à la somme de 3 171 532 €. L'ensemble de ces dépenses sera financé non seulement par différentes dotations mais aussi par des recettes issues notamment de la fiscalité locale.

Au regard des projets d'envergure entamés et compte tenu de l'augmentation croissante du coût de la vie quotidienne de la commune, il était nécessaire de prévoir une hausse de nos impôts locaux dont l'augmentation du taux a toutefois été limité à 3% cette année.

Il convient de préciser que selon l'analyse comparative des ratios, notre commune a des recettes nettement inférieures à celles des communes de la même strate, du fait notamment d'un taux d'imposition de 15 % inférieur aux communes de taille comparable.

Pour pouvoir continuer à bien vivre à Penchard, avec des services de qualité et des projets à finaliser, il était donc responsable de prévoir une légère augmentation des recettes fiscales.

# Devenir du site CNH : une révision allégée du PLU pour dynamiser l'économie locale

Dans l'édition de décembre 2021 *(N°107)* du Petit Penchardais nous indiquions que le terrain de CNH situé en bordure de la N330 était en vente à la suite du déménagement de ses activités vers un autre site en Italie. Cette parcelle, d'une superficie de plus de 80000 m² étant située en zone classée agricole, ne pouvait être commercialisée pour aucune autre activité économique.



Un acheteur potentiel étant, à cette époque, intéressé pour y créer un parking de stockage de véhicules neufs, une étude a donc été lancée pour une révision allégée de notre PLU. Cet acheteur n'a finalement pas donné suite à sa proposition, mais nous avons souhaité néanmoins poursuivre l'évolution du PLU, avec une volonté de dynamiser l'économie locale en rendant un secteur jusqu'alors en friche à nouveau exploitable. A ce titre, le conseil municipal a délibéré le 5 avril 2024 pour poursuivre la révision allégée du PLU. Plus précisément, cette révision vise à modifier le plan de zonage et le règlement du secteur UX dans le but de rendre compatible l'ancien site CNH avec un projet d'activité économique. Actuellement classé en zone agricole, bien que n'étant plus exploité depuis des années, cette classification obsolète entrave son développement et son utilisation pour des activités économiques qui pourraient bénéficier à notre commune.

La révision allégée du PLU a pour objectif de corriger cette classification inappropriée et de permettre à ce terrain de retrouver une vocation économique. En rendant cette friche à nouveau utilisable, nous œuvrons pour le développement durable de Penchard et la valorisation de notre patrimoine foncier. Pour garantir la transparence et la participation de tous, le dossier de concertation préalable est consultable en ligne sur le site internet de la commune, ainsi qu'en version papier en mairie. Par ailleurs, un registre papier est également mis à disposition pour recueillir les remarques et suggestions des habitants. La municipalité encourage donc vivement tous les citoyens à prendre part à cette démarche participative. Vos avis et contributions sont essentiels pour façonner ensemble l'avenir de notre commune avant que la révision partielle ne soit entérinée par un vote du conseil municipal. Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la mairie par email à l'adresse suivante: mairie@penchard.fr.

Ensemble, donnons une nouvelle impulsion à l'économie locale et valorisons notre territoire !



#### **MAIRIE**

# Une sortie scolaire pour tous!

Cette année, les enseignants ont proposé que toutes les classes partent pour une même sortie scolaire de fin d'année dans la cité médiévale de Provins.

Ainsi, toutes les classes de l'école de la maternelle au CM2 sont montées dans le bus vendredi 14 juin pour faire un bond dans l'histoire, et se retrouver quelques centaines d'années en arrière.

Notre ATSEM a pu accompagner les petits et ainsi pu apporter son aide à l'équipe éducative lors de cette sortie.

Afin de limiter la participation financière des parents à cette sortie, l'association ALORS a financé une partie du projet. Elle a alors fait une demande de subvention à la municipalité.

Par décision du Conseil municipal du 24 avril 2024, il a été voté **l'attribution d'une subvention de 300 €** au profit de l'Association ALORS afin de permettre à l'ensemble des enfants de l'école de se retrouver autour d'un même projet.

Il paraissait important que tous les enfants puissent se rendre à cette sortie qui s'avérait fédératrice et nécessaire dans la mesure où l'environnement scolaire quotidien est encore dispersé sur 3 sites.

Malgré une météo automnale, ce fut une très belle journée pour tous.

La municipalité est ravie d'avoir pu contribuer au bonheur des enfants pour cette journée.

#### **VIE DU VILLAGE**

# Retour sur la chasse aux œufs de Pâques

Comme chaque année, la chasse aux œufs de Pâques rencontre un vif succès!

Une nouvelle fois, la chance nous aura souri en permettant à la pluie de faire une pause pour laisser place à une matinée radieuse. Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu se rendre dans le bois de Penchard pour participer à la chasse aux œufs de Pâques organisée par la municipalité.

Le top départ a été donné à 11h, et les enfants se sont précipités dans le bois pour être les premiers à **dénicher les traditionnels chocolats déposés par les cloches** et toujours plus nombreux.

Comme l'année dernière, 2 zones distinctes ont été délimitées : une zone pour les plus **petits** (jusqu'à 7 ans), et une zone pour les plus **grands** (de 8 à 12 ans) avec des œufs toujours plus difficiles à trouver!

L'équipe municipale a profité de cet évènement dédié aux enfants, pour **offrir le café aux parents** qui assistaient à la chasse. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux œufs!













# Les évènements organisés par le CMJ

Opération ramassage des déchets le samedi 25 mai 2024





#### Rallye Photo le dimanche 23 juin 2024



Vous n'étiez pas disponibles et vous souhaitez faire le rallye photo par vous-même, en famille ou entre amis ?

Retrouvez, dans Penchard, les lieux correspondants aux photos suivantes!





















# Inscription au repas annuel des anciens

Vous avez 65 ans ou plus ? Vous êtes invités, ainsi que votre conjoint, au repas offert par la municipalité à ses anciens qui se tiendra le **dimanche 24 novembre à 12h30** à la salle des fêtes de Penchard.

Merci de vous inscrire via le coupon ci-dessous ou sur <u>penchard.fr/repas-anciens</u>. Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-dessous.



#### **INSCRIPTION REPAS DES ANCIENS DU 24 NOVEMBRE 2024**

-----

à déposer avant le samedi 2 novembre en mairie ou sur penchard.fr/repas-anciens



M. et/ou Mme	participera au repas des anciens.
Nombre de personnes :	
Téléphone :	





Les travaux d'entretien et d'aménagement se poursuivent sur la commune.

# Nettoyage façade mairie

La mairie a retrouvé un aspect plus avenant. En attendant de trouver le financement pour un ravalement complet, un **nettoyage des façades ainsi que des cours intérieures** a été réalisé par la société Helig Couverture. Malgré la météo défavorable les travaux ont pu être menés à bien.

Comme vous pouvez le constater sur les photos ci-dessous, cette intervention n'était pas superflue.

La prochaine étape sera de combler et reboucher les différentes fissures qui apparaissent sur ce bâtiment.



# Cour de la boulangerie

La cour de la boulangerie était depuis de nombreuses années dans un piteux état, au point de devenir dangereuse. La commission travaux a décidé de réaliser un **revêtement bitumineux sur toute la surface**. C'est la société WIAME qui a été désignée pour cette opération.

Il reste, toutefois, une légère flèche au centre de la cour qui fera l'objet d'une reprise par l'entreprise.



# **Carrefour Arpent/Duquesne**

Comme annoncé dans le Petit Penchardais de mars, les travaux concernant la **finalisation de ce carrefour** ont été réalisés par la société Wiame.

Cette modification a bien diminué la vitesse dans le sens de la descente, mais certains riverains nous ont dit que les véhicules tournant à gauche ne ralentissaient pas.

Comme nous l'avions déjà indiqué dans un précédent Petit Penchardais et évoqué durant la réunion publique, un ralentisseur va être mis en place à l'entrée de ce carrefour, et un second dans le milieu de la rue Lucien Duquesne.





#### **ENFANCE**



# Retour sur le spectacle de fin d'année de l'école

Malgré des conditions météorologiques plutôt défavorables, les élèves penchardais ont répondu présent pour le traditionnel **spectacle de fin d'année**.

Ils ont présenté le fruit du travail de l'année scolaire qui vient de s'écouler : chants, danse et arts du cirque ont pu divertir les parents tout au long du spectacle. Bravo à tous les enfants et aux enseignants pour le travail effectué!

À la suite de la représentation, M. le Maire a offert les traditionnels **cadeaux de fin d'année** aux élèves de Grande Section et de CM2. Comme les années passées, les élèves de Grande Section ont pu choisir parmi une sélection de livres établie par la municipalité.

En ce qui concerne les futurs collégiens, à la demande des parents d'élèves, la municipalité a laissé le choix aux familles entre une calculatrice et un livre (au choix parmi une sélection) ainsi qu'un bon d'achat dans une papeterie.





Toute l'équipe municipale souhaite de **très belles vacances** bien méritées à tous les petits Penchardais ainsi qu'à leurs parents, et de la réussite pour la suite de leur scolarité.



#### **ENFANCE**



# Rentrée scolaire 2024-2025

Durant le conseil d'école du mardi 18 juin 2024, M. Desessard (directeur de l'école de Penchard) a annoncé les effectifs suivants pour la rentrée 2024-2025 (133 élèves) :

Petite section : 12 élèves
Moyenne section : 23 élèves
Grande section : 18 élèves

CP: 11 élèves
CE1: 13 élèves
CE2: 21 élèves
CM1: 13 élèves
CM2: 22 élèves

Mme Guibot qui était en charge de la classe de Petite et Moyenne Section quitte l'école. Mme Michaux a été nommée sur l'école de Penchard. La deuxième ATSEM, Laurie, embauchée par la municipalité en début d'année quitte également l'école. Il est prévu de la remplacer.

Voici la structure prévue par l'équipe enseignante :

12 PS et 10 GS - Mme Lagarrigue	13 CE1 et 10 CE2 - Mme Grondin
23 MS - Mme Michaux	11 CE2 et 13 CM1 - Mme Moret
8 GS et 11 CP - M. Desessard	22 CM2 - Mme Heim

La commission carte scolaire ayant été annulée en raison de la réserve électorale due aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet, la structure prévue par l'équipe enseignante risque donc de changer en cas de décision de fermeture de classe lorsque la commission carte scolaire sera en mesure de se réunir.

Bonnes vacances et rendez-vous le lundi 2 septembre pour la rentrée!

# Nouvelles élections du Conseil Municipal des Jeunes



Tu as **entre 10 et 15 ans** (du CM2 à la 3e) et tu veux **t'impliquer dans la vie de ton village**? Le CMJ est fait pour toi!

Les conseillers municipaux du CMJ défendent et mettent en place des **projets**, du **financement** jusqu'à la **réalisation**, en coopération avec les acteurs locaux.

Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes Penchardais de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, de soumettre des idées, d'être les interlocuteurs privilégiés de leurs pairs.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont élus pour 1 an lors d'élections se tenant sur la commune de Penchard. Le CMJ sera ouvert à **6 jeunes élus** ainsi que 6 suppléants.

Pour avoir plus d'informations, rendez-vous au stand du CMJ lors du Forum des associations du samedi 31 août.

La profession de foi qui engage chaque jeune candidat, le déroulement des élections, l'organisation des conseils municipaux à venir, le rôle des conseillers municipaux des jeunes seront présentés ce jour-là. Les élections auront lieu le samedi 28 septembre à la mairie, entre 10h et 12h!



# Sensibilisation au refus de tri : bilan positif à Penchard

#### Rappel du contexte :

Depuis plusieurs années, le service de la collecte des déchets ménagers de la CAPM travaille à **l'amélioration du tri**, à la fois quantitativement afin d'augmenter les tonnages, mais aussi qualitativement pour **éviter les refus de tri en centre de valorisation**. Les enjeux inhérents à une telle problématique sont d'ordre **économiques** et **écologiques**.

#### L'opération:

C'est dans ce cadre que les services des collectes, en partenariat avec le prestataire Ourry, ont lancé le projet « refus de collecte » qui a eu lieu, sur la commune de Penchard, en février et mars 2024.

#### Retour sur le déroulement de l'action :

La phase de sensibilisation a été effectuée sur les jeudis (jours de collecte) suivants : le 08/02/24, le 29/02/24 et le 07/03/24. Durant cette phase, les agents ont accroché un triptyque d'accroche-portes à mettre sur les bacs en fonction de la qualité du tri observée.

- Vert pour un bac bien trié (Bien joué)
- Orange pour un bac avec une erreur sans conséquence directe sur la collecte et le traitement du bac (Presque Parfait)
- Rouge pour un bac mal trié (les consignes de tri sont donc à revoir)

Les données recueillies par les agents ont été intégrées dans un logiciel conçue spécifiquement pour cette opération. La qualité du tri des bacs contrôlés et la couleur attribuée sont reportées ci-après..



#### 08/02/2024: 231 bacs contrôlés

VERT: 221 - 95,67%

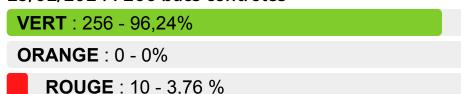
ORANGE: 0 - 0%

ROUGE: 10 - 4,33 %

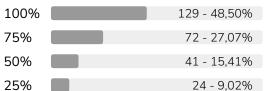
# Taux de remplissage des bacs

100%	114 - 49,35%
75%	78 - 33,77%
50%	27 - 11,69%
25%	12 - 5,19%

#### 29/02/2024 : 266 bacs contrôlés



#### Taux de remplissage des bacs



#### 07/03/2024: 253 bacs contrôlés



#### Taux de remplissage des bacs

100%	136 - 53,75%
75%	64 - 25,30%
50%	34 - 13,44%
25%	19 - 7,51%



#### **CIVISME**

#### Constat:

Les habitants de Penchard sont de bons trieurs. Lors du premier passage le taux de bons trieurs était de 95.04% pour 4.33% d'erreurs de tri. Sur les 3 passages on remarquera une évolution plutôt positive puisque lors du dernier passage le taux de bons trieurs atteignait 99.21% pour seulement 0.79% de foyers réalisant encore des erreurs de tri.

Pour les foyers ayant encore quelques difficultés avec le tri, voici ce que les équipes ont relevé de non conforme à la collecte :

- Des ordures ménagères (qui sont à déposer dans le bac prévu à cet effet)
- Des emballages recyclables en sac (qui doivent être déposés en vrac et sans sac dans le bac de tri)







#### Et ensuite ...

Même si l'action de sensibilisation est terminée, le prestataire Ourry continue ce contrôle avec pour objectif de ne pas collecter le bac pollué et d'informer le foyer à l'aide de l'accroche-porte « rouge » en précisant l'erreur constatée.

Le service de collecte assure le suivi de ces refus de tri. En effet le prestataire remonte à chaque collecte la liste des refus effectués sur notre commune. Si un foyer est refusé de manière systématique et régulière, les ambassadeurs de tri du service de collecte de la CAPM se rendront sur place afin de trouver une solution avec le propriétaire du foyer.

# **Déjections canines**

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, **les déjections canines sont interdites** sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de **procéder immédiatement**, **par tout moyen approprié**, **au ramassage des déjections canines** sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.





# Ramassage des bacs et sacs

Les services de collecte des déchets passent régulièrement tôt le matin. Nous vous rappelons que vous ne devez déposer les poubelles sur le trottoir ou bas-côté de la voie publique que la veille de la collecte à partir de 19 heures et que vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée.

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. Les bacs mis à disposition sont l'unique moyen de faire enlever ses déchets gratuitement.



# Les petites nouvelles du club de tennis de table du village!

L'année a été fructueuse à tout point de vue ! Des femmes, des hommes, des gens d'expérience, des jeunes, des valides, des personnes en situation de handicap : plus de 250 personnes ont fait résonner la petite balle blanche dans nos deux gymnases.



Les Penchardais ainsi que les Monthyonnais ont fait briller le maillot bleu et rose aux quatre coins de notre pays. Des médailles et des coupes ont été glanées partout, mais ce sont avant tout ces liens de fraternité si chers à nos coeurs qui ont fait vibrer nos âmes.



La prochaine saison arrive à grands pas et votre place auprès de nous vous attend patiemment ! Tout le monde peut jouer au ping-pong. Il n'y a aucun prérequis. Bon, la paire de baskets reste quand même conseillée ! Pour le reste, venez essayer, je vous promets que vous ne vous ennuierez pas !

Nous sommes ouverts à Monthyon tous les vendredis soirs de 20h30 à 22h30 pour toutes et tous, ainsi que tous les samedis matin pour les enfants au mois de juillet. Le **dimanche matin**, la salle omnisports de Penchard vous ouvre également ses portes tout l'été!

Vous aurez peut-être même droit à un petit déjeuner en musique ! Sportez-vous bien et passez un bel été 2024 !

#### **TENNIS**

L'association de Tennis de Penchard sera présente au forum des associations de Penchard le :

### SAMEDI 31 AOÛT 2024 De 14H00 à 17H00

# Profitez des terrains dès cet été pour **15 euros!**

Pour tous renseignements, contactez **Nathalie** (06 23 33 61 88) ou **Olivier** (06 09 74 67 23)

Inscriptions par mail à tennis.penchard77124@gmail.com

Si vous souhaitez vous inscrire aux cours, veuillez contacter Marcel DA COSTA (07 69 62 63 20).



A.S.T.P

# **ASGP** (Association Sportive Gymnique Penchardais)



Cours de renforcement musculaire avec professeur agréé le lundi et jeudi de 19h à 20h

Pour plus d'informations :

ASGP-Penchard77@outlook.fr



#### **ASSOCIATIONS**

#### **ALORS**

Chers Penchardaises, Penchardais,

Cette fin d'année fut dense pour l'association ALORS et ses bénévoles.





Vente de plants de légumes

Le 24 mai, les enfants ont vendu à tous les Penchardais les plants de légumes qu'ils avaient fait pousser en classe. Un vrai moment de rassemblement, de convivialité pour nous tous.

S'en est suivi la brocante organisée comme de coutume le premier dimanche de Juin. Nous avons eu plus de 60 exposants malgré les conditions météo. Notre fameux barbecue/frites, véritable marque de fabrique de notre brocante, s'est littéralement fait dévaliser!

Ces évènements nous ont permis de récolter des fonds pour financer la sortie de fin d'année des élèves de Penchard.













Brocante (photos de Sébastien NGO)

De la maternelle au CM2, ils ont ainsi passé une journée à Provins, ville médiévale, où ils ont pu voir les spectacles de chevaliers, de rapaces, faire des escape game!

Enfin, le 22 juin, après le spectacle de fin d'année de l'école, le temps pluvieux ne nous a pas permis d'organiser la Kermesse. Celle-ci sera reportée à fin août, où nous profiterons du forum des associations pour proposer nos stands de Kermesse à tous les enfants.

donné beaucoup de leur temps pour permettre l'organisation de ces





Nous tenons à remercier encore une fois tous les bénévoles qui ont évènements.

Sans eux et leur temps précieux, rien ne serait possible!

Nous vous souhaitons à tous un bel été, Les membres du bureau de l'association ALORS



#### TRIBUNE LIBRE

# **VIE PRATIQUE**

### Majorité municipale

#### **AUX URNES, CITOYENS!**

À l'occasion des dernières élections européennes du 9 juin dernier, nous avons fait appel à différentes personnes afin d'assurer le rôle de scrutateur au moment du dépouillement.

Le scrutateur est chargé de comptabiliser les voix de chacun des candidats.

Il s'agit pour le scrutateur d'ouvrir les enveloppes de vote une à une, de déplier le bulletin et de le passer à un autre scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible.

Les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des feuilles préparées à cet effet et par au moins deux scrutateurs.

Puis les scrutateurs signent les feuilles de pointage et les remettent au bureau, ainsi que les bulletins et enveloppes dont la validité leur a paru douteuse ou a été contestée par des électeurs ou des délégués des candidats. C'est le bureau qui décide alors de la validité d'un bulletin ou d'une enveloppe.

Ce rôle qui relève du devoir civique de chacun a été assuré par six personnes inscrites sur les listes électorales de Penchard qui ont accepté de donner un petit peu de leur temps au service de la commune et plus généralement des institutions.

À l'heure du délitement des valeurs, et où l'on peut regretter une perte certaine de sens civique, je tenais à mettre à l'honneur ces personnes qui se reconnaîtront et à les remercier chaleureusement pour le temps qu'elles ont accordé à la collectivité.

À toutes ces personnes et au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je dis un grand MERCI et À BIENTÔT compte tenu des nouvelles élections qui s'annoncent!

> Géraldine DUPARAY 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des finances

## Groupe de l'opposition

Liste Unis, le 💗 de Penchard bat plus fort

Aucun texte n'a été transmis pour cette édition.

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique : leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

# Ramassage des encombrants

La collecte des encombrants s'effectue gratuitement, **sur rendez-vous** sur <u>penchard.fr/encombrants</u> ou venez directement en mairie pendant les heures d'ouverture.

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec l'opération tranquillité vacances (OTV), les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Votre inscription à l'opération tranquillité vacances doit être effectuée au plus tard 3 jours avant votre départ.

Inscrivez-vous en ligne depuis le site <u>masecurite.interieur.gouv.fr</u> rubrique "*Démarches en ligne*", ou depuis le site <u>service-public.fr</u> en tapant "*OTV*" depuis le moteur de recherche.

Vous pouvez aussi vous rendre au commissariat de Meaux en apportant une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile :

> Commissariat de police de Meaux 46 avenue Salvador-Allende 77100 MEAUX Tél: 01 60 23 32 17

# LE COIN DES PENCHARDAIS

# FERME LES YEUX... (méditation)

Ferme les yeux... Écoute le bruit du silence Dans la nuit...

Ferme les yeux... Écoute la profondeur du temps Comme un océan À l'infini...

Marcelline DELAMARRE

Habitante et native de Penchard



# Les actualités de la bibliothèque de Penchard

#### La Bibliambule s'invite à Penchard sur le champ de foire

Le **dimanche 14 juillet de 14h à 17h**, venez découvrir notre bibliothèque ambulante qui promeut la lecture, le partage et la détente à côté du plateau omnisports et de l'ancienne gare de Penchard.

Équipée de **7 hamacs de lecture**, la bibliambule vous permettra de feuilleter, le temps d'une pause, entre deux jeux, des BD, des mangas, des nouveautés littéraires, des albums jeunesse...

Virginie sera présente pour lire des histoires à vos enfants.

Petits et grands, nous vous attendons dans un cadre propice à la rencontre et au partage autour de la lecture.







# La médiathèque de Penchard vous accueille, à la salle des fêtes, pour un conte sportif le mercredi 24 juillet à 15h

Profitez en famille, dès 5 ans, de cette histoire mouvementée :

Jeux Olympiques ou pas, bouger son corps est essentiel à tout âge et à tout moment. Les héros de ces contes devront courir, sauter, bondir et réfléchir... Bref bouger leur corps et leurs neurones pour se sortir de situations cocasses, périlleuses et sauver leur peau.

Le public sera invité à en faire de même par son conteur Raphaël Rémiatte!

**Évènement gratuit, sur réservation**. Pour s'inscrire ou pour plus de renseignements : mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr

#### Opération "Partir en livres" du 28 juin au 27 juillet

La médiathèque de Penchard a le plaisir de participer à la dixième édition de "Partir en livres". L'objectif de cette opération estivale est de proposer des prêts à l'aveugle.

Des sacs "prêts surprises" vont être préparés pour les tout-petits, le public jeunesse et le public adulte. Venez, choisissez un sac, empruntez-le et découvrez son contenu chez vous.

# Votre bibliothèque reste ouverte même l'été!

Nous restons ouverts tout l'été les mercredis & vendredis de 16h30 à 19h ainsi que le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h!



# Nous avons le plaisir de vous dévoiler la BD *Lilou*, c'est nous ! le 13 septembre à 20h30

Tout au long de l'année scolaire, **17 jeunes artistes** se sont réunis mensuellement pour participer à l'atelier "Bulles Ensemble", une initiative stimulante soutenue par la commune et la CAPM.

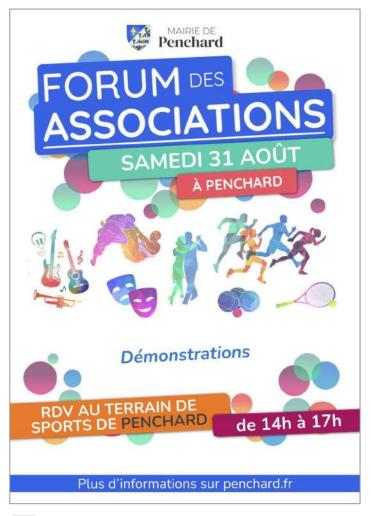
Ensemble, les enfants ont donné vie à une **bande dessinée originale**, imprégnée de créativité et d'un message profond sur le Vivre-ensemble. Ils ont pris en charge chaque étape de la création : de l'élaboration des histoires et des personnages à la réalisation des dessins et des couleurs. Au cœur de cette aventure se trouve l'héroïne courageuse et bienveillante, Lilou, qui vient en aide à ses camarades face aux difficultés et aux injustices de la vie quotidienne. **L'album de 80 pages** vous permettra également de découvrir les coulisses de cette aventure artistique.

Que vous ayez un enfant participant à l'atelier ou que vous soyez simplement curieux, nous vous invitons chaleureusement à la salle des fêtes le 13 septembre à 20h30 pour la remise des bandes dessinées à chacun des artistes.



Ce sera l'occasion idéale pour discuter de la thématique centrale de l'atelier, le Vivre-ensemble, et pour mettre à l'épreuve nos compétences de lecteur de bandes dessinées.

Nous sommes ravis de vous dévoiler la couverture de l'ouvrage, achevée il y a tout juste quelques jours. Nous espérons que cela ravira non seulement les jeunes artistes impliqués, mais aussi tous ceux qui ont suivi et soutenu cet incroyable challenge créatif. Nous avons hâte de vous accueillir nombreux pour célébrer ensemble le talent et la diversité qui ont enrichi ce projet.





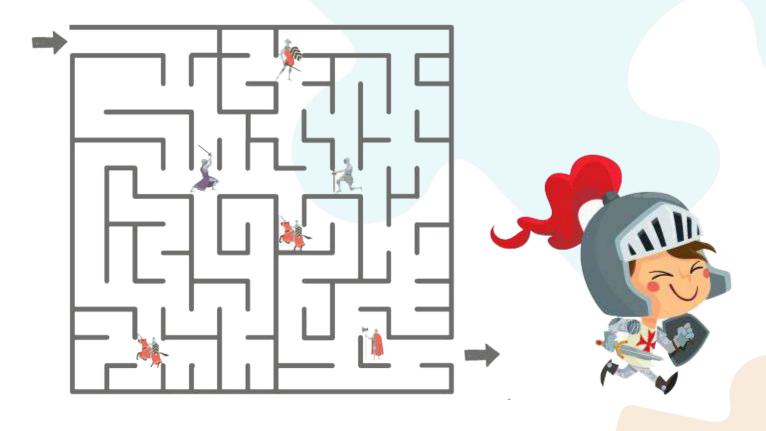


# Joue avec les chevaliers

Solutions

SCANNE MOI

Aide ce petit chevalier à retrouver la sortie de ce labyrinthe. Attention ! Il faut éviter de rencontrer tous les chevaliers ennemis !



7 différences se sont glissées dans ces 2 illustrations de chevalier. Sauras-tu les retrouver?







# **BOUCHÉES AU SURIMI**

C'est l'été, et arrive avec lui le plaisir de se retrouver entre amis autour d'un apéritif dinatoire sur la terrasse

Portions: 20 à 30 bouchées Préparation: 20 min.

## **INGRÉDIENTS**



150 g







salade verte



Sel & poivre

## **PRÉPARATION**

- 1. Écraser le surimi à la fourchette et mélanger avec les autres ingrédients
- 2. Passer quelques tours de mixeur
- 3. Éplucher et laver la salade, garder les petites feuilles entières et couper en deux les plus grosses feuilles
- 4. Installer les feuilles de salade sur un plateau de service
- 5. Avec deux cuillères à café, faire une petite navette avec la préparation et la déposer sur une feuille. Renouveler l'opération
- 6. Garder le plateau au frais jusqu'au moment de servir

Les bouchées rafraîchissantes au surimi, vous n'en ferez qu'une bouchée



# **INFOS PRATIQUES**



#### MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie77124 PENCHARD

() Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi:

9h-12h / 14h-16h

Samedi (permanence des élus) : 9h-12h

311 1211

**Contact** 

01 64 34 10 86

Urgence: 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr

www.penchard.fr

(f) (iii) @penchard.mairie

# **BIBLIOTHÈQUE**

Ouverte mercredi & vendredi de 16h30 à 19h, et le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h

#### EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques : Père **OLIVIER** 

**7** 07 45 64 24 13

### ♣ PHARMACIE

#### Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde (Jour) Pharmacie d'urgence (Nuit)

#### Trouver votre pharmacie:

www.monpharmacien-idf.fr Ou contactez le 118 918

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de contacter la gendarmerie ou le commissariat de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.





#### SIMOES RODRIGUES José

décédé le 26 avril 2024

# ർ UNIONS

**EL HANNA** Johnny & **LAPERS** Mathilde mariés le 15 juin 2024

BENFERROUDJ Salah Ahmad & NOURI

Bouchra

pacsés le 18 juin 2024

## **#** AGENDA

CONTE DE LA MÉDIATHÈQUE Mercredi 24 juillet 2024

FORUM DES ASSOCIATIONS Samedi 31 août 2024

ÉLECTIONS DU CMJ

Samedi 28 septembre 2024

# Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 31 juillet 2024 Mercredi 28 août 2024 Mercredi 25 septembre 2024

### **TANUMÉROS UTILES**

**Commissariat** (Meaux) : Avenue Salvador Allende

01 60 23 32 17

**Gendarmerie** (Meaux) : 3 rue Noéfort

01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) : **01 60 09 27 99** 

**Hôpital** (Meaux) : 6-8 rue Saint-Fiacre

01 64 35 38 38

SOS Médecins : 3624

Enfants en danger : 119
Urgence sociale : 115

Urgence (EU): 112
Pompiers: 18

Pompiers: 18
Police: 17

Samu : **15** 

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

Editeur: Commune de Penchard,

1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

**Responsable de la publication :** M. le Maire de Penchard **Conception :** Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

Rédaction, photos: Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en

marge).

Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France

Tirages: 500

Impression: Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

Distribution: Vos élus municipaux

#### Vous souhaitez publier?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à

l'adresse suivante : mairie@penchard.fr





